

L'an deux mil vingt et un, les vingt-neuf mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de BRÉHAL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente de Bréhal sous la présidence de Monsieur Daniel LÉCUREUIL, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23
Date de convocation du Conseil Municipal : 23 mars 2021
Date d'affichage de la réunion : 23 mars 2021

Etaient présents : Mesdames et Messieurs Daniel LÉCUREUIL, Maire, Bernard DEMELUN, Danièle JORE, Michel CAENS, Christine BOUCHER, Stéphane STIL, Adjoints au Maire, Jean-Charles BOSSARD, Brigitte MAHÉ, Patrice GOBE, Valérie COUPEL-BEAUFILS, Jean-Claude LEBAILLY, Nathalie MAHON, Flora POSTEL, Rodolphe VAUBRUN, Sophie LAVALLEY, Sarah DELAROCHE-DUHAMEL, Christelle MILET, Arnaud DAVAL, Jacques DEMELUN, Isabelle LEFEVRE, Christian HAUGEARD et Flavie BOURGET, Conseillers Municipaux.

Pouvoir : Monsieur Philippe DESLANDES à Madame Danièle JORE

Secrétaire de séance : Madame Flora POSTEL, candidate, a été désignée secrétaire de séance.

Date de publication et d'affichage : 02.04.2021

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Jean-Charles BOSSARD, en tant que Président du camping de la Vanlée, informe le Conseil Municipal que les travaux en cours permettront de créer de nouveaux emplacements viabilisés. En outre, le camping a exceptionnellement ouvert ce week-end pour la grande marée.

Monsieur le Maire fait le compte-rendu de la vaccination mobile organisée dans la Halle au Blé le 25 mars à destination des +75ans ne pouvant pas se déplacer. Avec le docteur Renouf qui était référent local, les services de la commune ont mis en place la logistique nécessaire : prise de rendez-vous, aménagement du lieu de vaccination, navette...

Madame Flavie BOURGET s'interroge sur la mise en place de sessions de formation pour les élus. Monsieur le Maire précise que les élus intéressés doivent se manifester auprès de la Direction Générale des Services.

Monsieur Bernard DEMELUN informe que la Poste de Bréhal sera fermée pour travaux du 6 avril au 17 mai, la Poste la plus proche se situe à Donville.

Madame Christine BOUCHER informe le Conseil Municipal que 2 cas Covid-19 ont été détectés au sein du groupe scolaire Jean Monnet, un certain nombre d'élève ont été placés en isolement ainsi que quelques agents.

Monsieur HAUGEARD s'interroge sur le fonctionnement au sein de l'école qui interdit les prêts de jouets et autres accessoires entre les élèves. Madame BOUCHER précise que l'organisation au sein de l'école se fait par pôle et non par classe ce qui facilite les échanges malgré les contraintes imposées par la crise sanitaire.

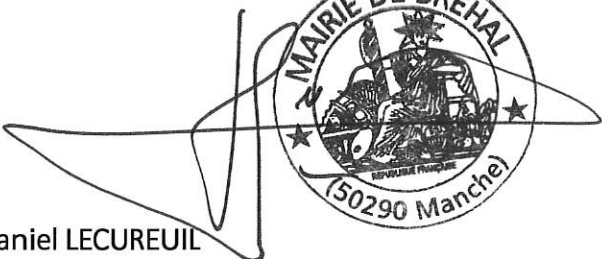
Madame Danièle JORE informe le conseil que le terrain d'honneur du foot a été endommagé par l'utilisation de cycles sur les pelouses.

Monsieur Jacques DEMELUN relaye la demande d'installation d'un panneau interdisant les chiens sur le square du souvenir. Monsieur le Maire prend note et précise que malheureusement la signalétique et la mise à disposition de matériel à destination des propriétaires de chien est souvent sans effet. Monsieur Jacques DEMELUN relaye la demande de l'association du Moulin du Hutrel sur le nettoyage du site du moulin. Monsieur le Maire précise que les services techniques de la ville suivent un planning qui prévoit l'entretien du patrimoine 4 fois par an.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'à l'occasion du franchissement du seuil des 3 500 habitants, le fonctionnement des instances et particulièrement des documents issus de ces dernières vont être réadaptés.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h43

Le Maire,

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the left.

Daniel LECUREUIL

La secrétaire de séance,

Flora POSTEL

A handwritten signature in black ink, featuring a long vertical stroke with a small loop at the top and a short horizontal stroke at the bottom.

Les présentes délibérations sont transmises à la Sous-Préfecture d'Avranches au titre du contrôle de légalité.

Les présentes délibérations, à supposer que celles-ci fassent grief, peuvent faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de leur notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de CAEN ou d'un recours gracieux auprès de la collectivité, étant précisé que celle-ci dispose d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. Les décisions ainsi prises, qu'elles soient expresses ou implicites, pourront elles-mêmes être déférées à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.

COMPTE-RENDU
Conseil Municipal du 29 mars 2021

Délibération	Intitulé	Résultat du vote	
2021-064	Marché de prestation de services techniques pour l'exploitation des services d'eau et d'assainissement-Choix du mode de gestion et groupement de commande	ADOpte le mode de gestion proposé pour le suivi des installations de la commune de Bréhal : marché de prestations techniques d'une durée de 9 ans ACCEPTE le projet de convention de groupement de commande avec le SDEAU50 dans le cadre de la passation des marchés pour les prestations techniques liées au suivi des installations du réseau d'eau potable et du réseau d'assainissement DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout document relatif à ces affaires. PRÉCISE que la convention et le rapport concernant les modes de gestion seront désormais annexés à la présente délibération.	MAJORITE 2 abstentions
2021-065	Prestations techniques pour l'exploitation des services d'assainissement et eau potable – Lancement d'une consultation pour un marché public d'assistance à maîtrise d'ouvrage	DÉCIDE de lancer une consultation dans le cadre d'un marché public d'assistance maîtrise d'ouvrage pour les prestations techniques d'exploitation des services d'assainissement de la commune et d'eau du SDEAU 50. AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document inhérent à cette affaire.	MAJORITE 2 abstentions
2021-066	Réponse à l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires – Plan de relance – Continuité pédagogique	AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention relative à l'appel à projet pour un socle numérique dans les écoles élémentaires AUTORISE Monsieur le Maire à engager les dépenses décrites ci-dessus AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter les subventions d'Etat relatives à ce projet S'ENGAGE à inscrire les crédits relatifs à la réalisation de ce projet au budget primitif 2021	UNANIMITE
2021-067	Règlement de voirie communale – Interdiction temporaire de travaux de VRD : rue André Clément, Rue des Naults, Rue des Pentes, Rue André Bourvil, Rue de l'Ancienne Distillerie, Rue des Bucailles, Rue Jean Gabin, de la rue André Bourvil à la rue des Violettes	INTERDIT tous travaux sur la voirie rue André Clément, pour une durée de 5 ans, à compter du 1er avril 2021. IMPOSE une remise en état en cas de dérogation expressément motivée par l'urgence ou le cas de force majeure	UNANIMITE

COMPTE-RENDU
Conseil Municipal du 29 mars 2021

2021-068	Contrat d'assistance technique en matière d'assainissement collectif des eaux usées - Contrat avec le SATESE année 2021	AUTORISE Monsieur Le Maire à signer le contrat d'assistance technique en matière d'assainissement collectif des eaux usées avec le SATESE pour un montant de 2 644.10 € TTC Cette dépense est inscrite à l'article 618 du budget annexe 2021 du Service de l'Assainissement.	UNANIMITE
2021-069	Renouvellement de la convention de lutte collective contre les frelons asiatiques avec le FDGDON de la Manche	DECIDE de renouveler la convention avec la FDGDON de la Manche jusqu'au 31 décembre 2023 pour un montant annuel de 144 € dans le but de lutter contre les frelons asiatiques sur le département de la Manche. AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.	UNANIMITE
2021- 070	Effacement des réseaux électriques, d'éclairage public et de télécommunications « rue de la Gare »	DÉCIDE de la réalisation de l'effacement des réseaux souples « rue de la Gare ». DEMANDE au SDEM50 que les travaux soient achevés pour fin septembre 2021. ACCEPTE une participation de la commune à hauteur de 54 400 €. S'ENGAGE à porter les sommes nécessaires à la réalisation de l'ensemble du projet au budget communal 2021 S'ENGAGE à rembourser les frais engagés par le SDEM50 si aucune suite n'est donnée au projet. DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces relatives au règlement des dépenses.	UNANIMITE
2020- 071	Création d'un parking pour la future maison paramédicale - Choix du type de revêtement pour le stationnement et les allées piétonnes et choix de l'entreprise pour réalisation des travaux »	RETIENT l'offre solution variante stationnement et allées piétonnes « pavé drainant avec écarteur engazonné » de l'entreprise EUROVIA pour un montant de 99 200,99 € HT S'ENGAGE à porter les sommes nécessaires à l'ensemble des travaux au budget 2021. DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces relatives au règlement de cette affaire.	MAJORITE 2 abstentions

COMPTE-RENDU
Conseil Municipal du 29 mars 2021

2021- 072	Réaménagement du boulevard à l'espace Marcel Launay	DÉCIDE la réalisation en régis des travaux de réaménagement du « boulevard » à l'espace Marcel Launay S'ENGAGE à porter les sommes nécessaires à l'ensemble des travaux au budget général 2021 AUTORISE Monsieur à solliciter les subventions de l'Etat, AUTORISE Monsieur à solliciter les subventions auprès de tout organisme, DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces relatives au règlement des dépenses.	UNANIMITE
2021- 073	Rénovation de la toiture aile Est du bâtiment « ancienne trésorerie »	DÉCIDE la réalisation de la rénovation de la toiture aile Est du bâtiment en retenant l'entreprise VIGOT pour la réalisation des travaux pour un montant de 20 294,93 € HT soit 24 353,92 € TTC. S'ENGAGE à porter les sommes nécessaires à l'ensemble des travaux au budget communal. DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces relatives au règlement des dépenses.	UNANIMITE
2021-074	Transfert amiable des voies et réseaux du Clos des Bisquines dans le domaine public communal – Complément à la délibération référencée n°2020-158	AUTORISE la cession de la parcelle cadastrée section AE n°75 par le syndicat de copropriété « le clos des Bisquines » à la commune de Bréhal, à titre gracieux. DÉCIDE le classement de l'ensemble des espaces communs du lotissement dénommé « le clos des Bisquines » dans le domaine public de la Commune. AUTORISE Monsieur le Maire à procéder au bornage de la parcelle cadastrée section AE n°75. AUTORISE Monsieur le Maire, ou en cas d'indisponibilité le Maire Adjoint délégué à l'Urbanisme et au Développement Economique, à signer tous les actes inhérents à l'affaire. PRÉCISE que les frais inhérents seront à la charge de la Commune.	UNANIMITE
2021-075	Lotissement les Ormes – Exclusion du Droit de Prémption Urbain	DÉCIDE d'exclure du champ d'application du droit de préemption urbain la vente des lots du lotissement les Ormes, lorsque cette dernière aura été autorisée, pour une durée de cinq ans. AUTORISE Monsieur le Maire ou en cas d'indisponibilité le Maire Adjoint délégué à l'Urbanisme et au Développement Economique, à signer tous les actes inhérents à l'affaire.	UNANIMITE

COMPTE-RENDU
Conseil Municipal du 29 mars 2021

2021-076	Autorisation de signer une convention d'occupation et d'utilisation du terrain mitoyen à la Poste	AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention d'occupation et d'utilisation du terrain mitoyen à la Poste AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.	MAJORITE 1 abstention
2021-077	Validation et mise à jour de l'organigramme des services de la Commune	VALIDE la mise en œuvre formelle de ce projet d'organigramme à compter du 1er avril 2021 ; AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document afférent à la présente délibération.	UNANIMITE
2021-078	Délibération modifiant les groupes dans les cadres d'emplois par filière et le montant du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel – Modifie les délibérations : n°2016-081 ; n°2016-153 ; n°2017-121 ; n°2017-167 ; n°2017-182	DECIDE d'appliquer les critères d'attribution du RIFSEEP	UNANIMITE
2021-079	Travaux d'investissement en régie – Coût horaire de la main d'œuvre	FIXE le coût horaire moyen pour les travaux effectués en régie par les agents des services techniques de la Commune de Bréhal à 23,42 euros AUTORISE Monsieur Le Maire à signer toute pièce relative à ce dossier.	UNANIMITE

Fait à Bréhal le 2 avril 2021

Le Maire,



[Signature]
Daniel LECUREUX

La secrétaire de séance,

[Signature]

Flora POSTEL

Les présentes délibérations sont transmises à la Sous-Préfecture d'Avranches au titre du contrôle de légalité.
Les présentes délibérations, à supposer que celles-ci fassent grief, peuvent faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de leur notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de CAEN ou d'un recours gracieux auprès de la collectivité, étant précisé que celle-ci dispose d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. Les décisions ainsi prises, qu'elles soient expresse ou implicites, pourront elles-mêmes être déférées à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.